Programme « Animation »
Région ALSACE
Règlement

1. Règlement de base

Les conditions d'engagements, les catégories d'âge et les règles de notation suivent le règlement national de Natation Synchronisée, notamment le point IV # Particularités du programme « Animation » #.

Par conséquent, tout manquement du présent règlement régional sera pallié par le règlement national et FINA.

2. Conditions d'accès

- être licencié F.F.N.
- être âgé de 13 ans et plus
- avoir validé au moins 2 épreuves socle dans la saison en cours ou avant

3. Dérogations

Comme pour l'épreuve « ballet » des cycles 1 et 2, il sera admis, pour compléter, dans les équipes de **4 nageuses** :

- une nageuse au plus n'ayant validée qu'une épreuve socle,
- une nageuse au plus n'ayant validé aucune épreuve socle.

4. Les engagements

Selon la disponibilité du programme sur MyFFN, les engagements se feront en 2 temps :

- engagement en ligne si c'est possible,
- engagement sur bordereau récapitulatif.

Que se soit par Extranat ou par bordereau (via messagerie ou papier), le délai des engagements est fixé entre 4 semaines et 2 semaines avant la date de la compétition.

Pour la saison 2008/09, le programme Animation étant prévu pour le 07/06/2009, les engagements devront être effectués entre le 10 mai et le 23 mai minuit, y compris pour les officiels.

5. Les surclassements

Pas de surclassement possible ni d'engagement dans 2 catégories pour une même épreuve pour les nageuses de 15 à 18 ans (soit junior soit toutes catégories).

6. Trophée Jeunes

Au programme Animation, se greffe une compétition suivant les mêmes règlements mais ouvert aux nageuses de 12 ans et moins : le trophée Jeunes.

Toutefois, AUCUNE CONDITION particulière d'accès n'est demandée (pas de validation d'épreuve socle).

Ces ballets pourront être jugés par des officiels C.

7. Les épreuves

Les épreuves présentées au cours de la compétition dépendent des catégories d'âge selon la définition nationale :

- « Jeunes » : nageuses de 12 ans et moins ;
- espoirs – nageuses de 13 à 15 ans (attention limitation !) ;
- juniors – nageuses de 15 à 18 ans ;
- seniors – nageuses de 19 ans et plus ;
- toutes catégories – nageuses de 15 ans et plus.

Les ballets suivent les règles de composition FINA.

Rappel de la réglementation générale des ballets combinés :

- au moins 2 parties avec moins de 3 concurrentes,
- au moins 2 parties avec 4 à 10 nageuses,
- la première partie du combiné peut débuter sur la plage ou dans l'eau
- une nouvelle partie débute où la partie précédente se termine.

A. durée et composition

Trophée Jeune

- Ballet combiné Durée :3 minutes

Catégorie Espoirs

- Ballet combiné Durée :3 minutes avec un passage au moins de :
  - 1 solo
  - 1 duo ou 1 trio
  - 1 deuxième partie « groupe » composée d'au moins 75% des nageuses

Catégorie Juniors

- Solo technique Durée : 1'30''
- Duo technique Durée : 1'45''

Catégorie Seniors

- ❖ Solo technique Durée : 1'30''
- ❖ Duo technique Durée : 1'45''

Tous les solo et duo seront nagés dans la continuité (*pas de séparation entre les catégories, l'une suivant l'autre*).

Catégorie « Toutes catégories »

- ❖ Ballet combiné Durée : 4 minutes avec un passage au moins de :
  - ➢ 2 soli
  - ➢ 1 duo
  - ➢ 1 trio
  - ➢ 1 deuxième partie « groupe » composée de toutes les nageuses

B. Eléments techniques

Les 4 éléments techniques doivent être clairement reconnaissables et doivent être exécutés dans l'ordre sauf la poussée.

Une pénalité de 0.5 point sera appliquée si :

- une partie de l'élément est manquante (cf définition FINA des figures),
- la hauteur minimale n'est pas atteinte

Le nombre de pénalités cumulés pour un même élément ne pourra dépasser 4 (soit 2 points de pénalités).

Une pénalité de 2 points sera appliqué si :

- un élément technique est entièrement manquant.

SOLO

Junior

- une verticale 2 jambes pieds SERRES et minimum aux chevilles
- la figure complète flamenco jambe pliée
- au moins 3 déplacements distincts dont 1 flamenco
  une poussée (barracuda, rétro, écart…)

Senior

- une verticale 2 jambes pieds SERRES et minimum aux chevilles
- la figure complète marsouin spire
- au moins 3 déplacements distincts dont un rétro les 2 mains au-dessus de la tête
- une poussée barracuda (à partir de la position carpée – les jambes ne sont nécessairement à la verticale pendant la préparation)

DUO

Junior
- une verticale 1 jambe hauteur minimum sous les genoux
- la figure complète ariane
- au moins 3 déplacements distincts dont 1 flamenco
  une poussée, hauteur minimum taille (rétro) ou aux genoux (barracuda)

Senior
- une verticale 2 jambes hauteur minimum sous les genoux
- la figure complète coup de pied à la lune
- au moins 3 déplacements distincts dont un rétro au moins 1 main au-dessus de la tête
  une poussée

BALLET COMBINE

En raison des conditions précisées pour la composition des ballets combinés (nombre et type de parties obligatoires), ces derniers seront considérés comme des équipes techniques.

8. Les officiels

La composition du jury sera conforme à la circulaire des officiels et au règlement FINA.

Rappel des niveaux nécessaires et suffisants :
- juge arbitre : officiel B
- ballet technique de niveau régional : officiel C

Le club organisateur devra par conséquent envoyer la composition exhaustive des jurys au responsable régional des officiels de natation synchronisée au plus tard 1 semaine avant la compétition pour validation.

La compétition sera annulée en cas de non-validation des jurys dans la semaine précédent la compétition.

9. Les classements

Un classement sera réalisé par catégorie et type de ballet. Un podium sera organisé pour chaque catégorie.